

LA LETTRE DE LA SHAM

NUMÉRO 2 – ÉTÉ 2026

Ce nouveau numéro de la Lettre de la SHAM, à l'orée de l'été, présente les activités de ce printemps avant la trêve estivale. Vous y retrouverez nos conférences du printemps et nos rubriques habituelles.

Ballon du XII^e siècle à nos jours, les épiciers du Mans au XVIII^e siècle, et enfin les matrices de sceau des évêques de Laval aux XIX^e et XX^e siècles.

Bonne lecture, et bel été !

*Vincent Corriol et toute
l'équipe de rédaction*



AU SOMMAIRE :

Édito	1
Les actus de la SHAM	1
Les conférences	2
À découvrir !	5
Histoire anecdotique du Maine	6
Bulletin d'adhésion	8

Vous découvrirez notamment dans notre chronique « Histoire anecdotique du Maine », l'expérience éprouvante et pleine d'humour vécue par un de nos sociétaires. Ou quand les vestiges archéologiques n'ont pas l'air de ce qu'ils sont !

Enfin, le numéro 2025 de la *Revue* est sur le point de paraître. Vous y trouverez les comptes-rendus des Assemblées générales et des excursions passées, ainsi que quatre contributions inédites portant sur la seigneurie des chanoines du Mans au XIII^e siècle, les seigneurs du château de

LES ACTUS DE LA SHAM

- Conférence de rentrée, Jeudi 10 septembre, salle Pierre Belon, bibliothèque universitaire. Philippe FAVRE, Sociétaire de la SHAM : « *L'aula*, lieu de pouvoir : analyse comparative France, Angleterre et Pays de Galles (1000-1350) »
- La SHAM s'est dotée d'une chaîne YouTube à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/@SHAMLeMans72>
Vous y trouverez d'ores et déjà plusieurs vidéos, dont celles de la journée d'études du 150^{ème} anniversaire. N'hésitez pas à vous abonner !
- Le numéro 2025 de la *Revue* est sur le point de paraître. N'attendez plus pour le découvrir et si vous n'êtes pas encore sociétaire, rejoignez-nous !

Avec les contributions de :

Élisabeth Girard-Laucournet
Vincent Corriol
David Audibert
Pierre Darlot

Contacter la SHAM :

contact@histoire-maine.fr
www.histoire-maine.fr

LES CONFÉRENCES (PRINTEMPS 2026)

Judi 5 mars 2026 : Marie Fourier : « Restaurer le patrimoine. Quand l'historien intervient. L'église Notre-Dame-des-Marais (La Ferté-Bernard), l'hôtel du Grabatoire (Le Mans), l'hôtel Huger de Vernelles (La Flèche) »



Documentaliste au cabinet d'architecture ARCHI TRAV, spécialisé dans la rénovation et la restauration de bâtiments anciens non protégés et protégés, Marie Fourier nous a présenté avec brio son activité, démontrant le rôle essentiel de l'historien(ne) dans le processus de restauration. De fait, ce rôle ne se limite pas à la reconstitution de l'histoire d'un bâtiment mais l'historien(ne) participe activement à la compréhension du bâti et à l'élaboration du projet car, pour reprendre les termes de notre brillante conférencière, « restaurer, c'est d'abord comprendre ». Dans son activité, Marie Fourier

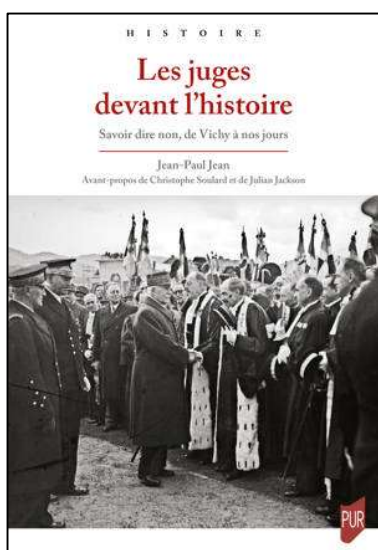
procède ainsi successivement à l'analyse des phases de construction, à l'appui aux restitutions, à une critique d'authenticité et à une mise en valeur archéologique. La collecte de documents d'archives – manuscrits bien entendu mais aussi iconographiques – est une étape incontournable avant de pouvoir procéder à la restauration physique d'un bâtiment, « un socle scientifique indispensable à toute intervention responsable sur un monument historique ».

Nos sociétaires ont eu le plaisir de découvrir des exemples concrets de recherche appliquée à des chantiers de notre région, achevés ou en cours, tels l'Hôtel Huger de Vernelles à la Flèche, l'hôtel du Grabatoire au Mans ou l'église Notre-Dame-des-Marais à la Ferté-Bernard.



Illustrations : Hôtel Huger de Vernelles (La Flèche) et église Notre-Dame des Marais (La Ferté-Bernard)

Judi 19 mars 2026 : Jean-Paul Jean, président de chambre à la Cour de cassation : « Les juges devant l'histoire. Savoir dire non, de Vichy à nos jours », conférence-débat



C'est devant un public venu en nombre que Jean-Paul Jean, président honoraire à la Cour de cassation, a présenté son ouvrage *Les juges devant l'histoire. Savoir dire non, de Vichy à nos jours*, paru en novembre 2025 aux Presses universitaires de Rennes. L'une des questions essentielles que le magistrat s'est posé est de savoir comment des juges ayant prêté serment de fidélité au maréchal Pétain et servi le régime de Vichy, ont pu ensuite présider des tribunaux au moment de l'Épuration. Tous ont-ils accepté spontanément ce serment ? Pour répondre à ces questions, Jean-Paul Jean a reconstitué minutieusement les parcours de nombreux procureurs et juges au long de ces années, mettant en évidence la pluralité des choix effectués, entre attentistes, collaborateurs, résistants, ou vichysto-résistants. Il a notamment développé l'exemple exceptionnel de Paul Didier, seul magistrat français à avoir refusé de prêter serment à Pétain. Pour cette raison, il a

été interné au camp de Châteaubriant en septembre 1941, libéré en février 1942 puis mis à la retraite en août suivant, avant d'entrer dans la Résistance.

La présentation du livre a été suivie d'un débat animé par Didier Chollet, professeur de droit privé (Le Mans Université) et Stéphane Tison, maître de conférences en histoire contemporaine (Le Mans Université) et vice-président de la SHAM, source de riches échanges.

Samedi 28 mars 2026 : Assemblée générale de la SHAM à l'auditorium du musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt et conférence de Jean Mesqui, ancien président de la Société française d'archéologie : « Les seigneurs de Ballon et leur château »



L'Assemblée générale annuelle a été l'occasion, pour les nombreux sociétaires présents de se retrouver après l'année du 150^{ème} anniversaire, riche en célébration et en événements. Une exposition consacrée à Robert Triger, président de la SHAM de 1899 à 1927 et historien sarthois d'exception, s'est tenue aux Archives Départementales puis à la Bibliothèque universitaire. Une journée d'étude « Écrire, transmettre et diffuser la connaissance historique aujourd'hui » a réuni une centaine

de personnes autour d'intervenants de renom. 2025, c'est aussi la publication des numéros 2023 et 2024 de notre revue annuelle, disponibles sur notre site internet : *L'album des calques des vitraux peints de la cathédrale du Mans*, par Pierre Polanchet, et *Les Tabarins du ciel*, par Clément Méi. C'est enfin un cycle de dix conférences ainsi que deux excursions, dans le Perche et au nord du Mans, qui ont rythmé ce millésime. Sans oublier, bien sûr, l'aménagement aux Archives Départementales de la Sarthe qui concrétise les partenariats avec cette institution, l'Université et la SHAM. Une parfaite illustration du dynamisme de la SHAM et de sa volonté de s'inscrire dans l'avenir !

Cette assemblée a été suivie d'une brillante conférence de Monsieur Jean Mesqui, ancien Président de la Société française d'archéologie, sur le thème « Les seigneurs de Ballon et leur château ». L'auteur a retracé le parcours complexe des différents possesseurs de cette véritable place-forte stratégique défendant, du haut de son promontoire, tout le nord du comté du Maine. Les passages de main en main du château entre les différents propriétaires et résidents sont autant de jalons des étapes de la fortification du site, dont l'aspect défensif ne s'est jamais démenti.



Jeudi 9 avril 2026, Emmanuel Jan, professeur d'histoire-géographie, formateur à l'INSPE, (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) et enseignant à l'université du Mans : « La résistance en Sarthe entre 1940 et 1944 »

C'est une assemblée empreinte d'une certaine gravité qui a écouté avec une attention remarquablement soutenue notre conférencier. Ont été présentées les caractéristiques sociales et politiques de la résistance en Sarthe, ainsi que les différentes formes que celle-ci pouvait prendre, depuis les manifestations individuelles spontanées les plus discrètes jusqu'aux actions coordonnées les plus spectaculaires. La sociologie de la résistance, ses acteurs et actrices, leurs motivations, l'évolution des profils et des actions au fur et à mesure de la guerre ont fait l'objet d'une étude minutieuse et d'une présentation pédagogique à la fois claire et détaillée. L'impressionnante connaissance et maîtrise des archives dont le conférencier a fait montre pendant son propos a permis de prendre conscience de la masse d'informations qui gisent encore dans les archives, dont l'accès n'est pas toujours aisé. La discussion qui a suivi, dense et fournie, a montré tout l'intérêt du public pour le sujet, et n'a été interrompue que par la fermeture de la Bibliothèque universitaire.



Gageons que ce thème donne encore lieu à bien des développements ! L'annonce par l'auteur d'un ouvrage à paraître sur le sujet a empli les auditeurs et auditrices d'impatience à le découvrir.



Maison Saint-Julien, du 29 avril au 18 mai : exposition « Robert Triger (1856-1927), un historien sarthois d'exception »

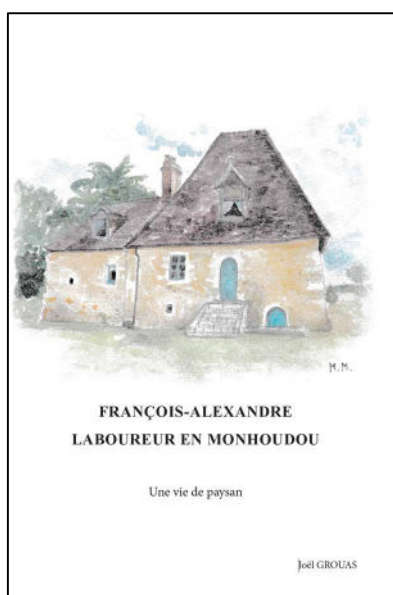
L'exposition « Robert Triger (1856-1927), un historien sarthois d'exception », déjà présentée l'année dernière aux Archives départementales de la Sarthe et à la Bibliothèque Universitaire, a fait l'objet, ce printemps, d'une nouvelle présentation à la Maison Saint-Julien. Enrichie de documents inédits issus des Archives diocésaines, cette exposition, réalisée par un groupe d'étudiants du Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » de l'université du Mans, dans le cadre des célébrations du 150^{ème} anniversaire de la SHAM, retrace en 18 panneaux la vie et l'œuvre d'historien de Robert Triger, qui a présidé aux destinées de notre société de 1899 à 1927.

Les travaux se sont poursuivis cette année, toujours sous la direction de Stéphane Tison et Vincent Corriol. Cette nouvelle campagne de recherches a permis d'achever la mise en ligne de l'exposition dans une déclinaison virtuelle reprenant l'exposition déjà présentée et des compléments thématiques venant enrichir les différents aspects déjà abordés. À retrouver prochainement sur notre site, <https://histoire-maine.fr/> !

À DÉCOUVRIR !

Parution de *François-Alexandre, laboureur en Monhoudou. Une vie de paysan*, un livre de Joël Grouas

Reconstituer la « vie ordinaire » d'un homme dont le souvenir « s'estompa rapidement dans la mémoire de ses descendants », tout en suivant le fil des événements majeurs qui se sont déroulés durant son existence, tel était l'objectif de Joël Grouas, Président de la SHAM, en publiant *François-Alexandre, laboureur en Monhoudou*. Alors que le choix de Louis-François Pinagot n'était, pour Alain Corbin, que le fruit du hasard ¹, le personnage retenu par Joël Grouas n'est pas, pour lui, un illustre inconnu puisqu'il n'est autre que son quittaïeul ! La démarche est pourtant assez proche : loin des grands de ce monde, dont les livres d'histoire nous content à l'envi les exploits, éclairer le destin d'un homme du peuple – et plus largement de ses contemporains –, à partir des sources disponibles. Et quelle profusion de documents ! Car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, même ceux que l'on qualifie régulièrement de « petites gens » ont laissé de nombreuses traces dans les archives, que Joël Grouas s'est appliqué à collecter et à assembler tel un puzzle pour nous livrer une histoire de vie passionnante. L'épais volume de près de 380 pages aborde, en 24 chapitres, toutes les étapes de la vie du laboureur, dont la longévité, assez exceptionnelle pour l'époque, couvre des périodes majeures de notre Histoire. Né en 1749 sous le règne de Louis XV, François-Alexandre s'éteint à près de 89 ans en 1838 alors que Louis-Philippe est au pouvoir depuis huit ans. Après avoir brossé le contexte familial, Joël Grouas nous restitue patiemment l'éducation de son aïeul, les aspects majeurs de son activité, son mariage, l'épisode mouvementé de la Révolution... Au-delà du laboureur, c'est toute la société villageoise qui évolue sous nos yeux, nous permettant d'imaginer comment nos ancêtres vivaient. L'œuvre de Joël Grouas est bien plus qu'un récit consacré à l'un de ses aïeux, elle s'inscrit indubitablement dans le courant de la microhistoire, née en Italie au tournant des années 1960-1970, dont l'utilité pour l'historien professionnel n'est plus à démontrer. Alors, n'attendez plus pour lire *François-Alexandre*, vous passerez assurément un moment passionnant !



Pour se procurer l'ouvrage

contactez l'auteur :

Joël Grouas, 21 rue de Sarthe 72000 LE MANS
joel.grouas@wanadoo.fr

Prix (hors frais de port) : 35 euros

¹ Alain CORBIN, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot : sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.

Cochon de Prussien !

Ou

De la tradition orale (*pièce en trois actes*)

Introduction

Dans le passé, je fus enseignant et directeur d'une école rurale à M*. J'essayais de mettre en valeur le patrimoine des villages qui me « sautait aux yeux » alors que, bien souvent, de petites histoires récentes recouvraient et masquaient une histoire plus ancienne et mal connue ou que l'on ne voulait pas voir.

Premier acte

Par un matin d'avril, sur le chemin de la cantine, je croise un parent d'élève, ami et adjoint à la mairie. Il m'attendait pour me dire que, tôt le matin, il avait été appelé par la préfecture pour se déplacer sur un chantier routier de la commune voisine de T*. « Comme je crois que cela va vous intéresser, je me presse de vous prévenir car il vient d'y avoir une curieuse découverte archéologique pendant les travaux, et puis c'est sur pas loin (*sic*) de chez vous. »

Ce jour-là, la pelle tranchait les bermes de la ferme de la M*. lorsque des élus présents virent apparaître sur le talus découpé par l'engin une magnifique colonne vertébrale, tranchée longitudinalement comme au scalpel. Arrêt de l'engin, affluence, discussion et stupeur ! À première vue, la forme, la taille, la longueur du squelette correspondait à un corps humain. Parfois (souvent), les pelleteurs corrigeaient rapidement leurs chantiers pour ne pas avoir de « complications », soit avec « l'Administration », soit avec leurs entreprises. Le silence en la matière est de règle et les historiens et archéologues : tous des « emm.....eurs ». Mais ce jour-là, un des élus prit d'autorité l'initiative de signaler à la hiérarchie préfectorale et à la gendarmerie la découverte de ce corps, peu profondément enterré dans un bord de champ.

Lorsque j'arrivais sur place, je dégageais proprement à la truelle la stratigraphie, y posait une échelle de mesure et pris quelques photos pour argumenter le futur dossier. Le lieu était désert. De retour à l'école, j'informais le maire de M* que j'irai extraire archéologiquement (et pieusement) les restes, s'il voulait bien en prévenir la gendarmerie.

Quelle ne fut pas ma surprise de le revoir environ une heure après, inquiet, m'informant que la brigade de gendarmerie qui était passée le matin avant moi pour faire les constatations d'usage, venait d'y revenir pour trouver le site creusé, pillé et sans un ossement ! Je lui affirmais fermement que ce n'était pas ma façon de faire... et il le savait bien.

Deuxième acte

L'attente fut longue mais de retour sur les lieux, j'y trouve le talus avec les marques « en creux » de tous les os, extraits très proprement. Truelle en main, je ne récupère (sans autorisation) qu'une quinzaine d'esquilles, trois fragments de côtes, une vertèbre oubliée et... n'entame pas plus avant la fouille. Mon petit sac rempli, je passe chez le médecin du village, qui trouve l'échantillon faible pour

se prononcer, mais téléphone à un légiste du Mans de sa connaissance, lui annonçant ma venue. Vingt kilomètres de voiture plus loin, j'expose enfin le contenu de mon petit sac sur la table d'opération, où le brave homme soupèse longuement mes funèbres. Et, au fur et à mesure, je le vois sourire. Il m'annonce ensuite : « intéressant... Il n'y a pas plus proche et correspondant à l'anatomie humaine que les restes osseux de porc. Je vous confirme que ce n'est qu'un gros cochon ». Cette nouvelle burlesque fut à peine une déception tant elle résolvait l'affaire du vol de corps !

Troisième acte

L'affaire n'était pas totalement close. Devinez ma surprise, le lendemain, quand je donne l'information aux maires de M* et T*, puis à mon parent d'élève et adjoint municipal, de les voir tout penauds. Ce dernier m'indique avoir passé l'information au correspondant du journal local. À midi, je me précipite en mairie pour lire un petit encart qui précise la découverte à T* d'une sépulture d'urgence en plein champ d'un militaire victime des combats de la guerre de 1870 ! Je téléphone à l'auteur qui m'explique n'avoir pas vu le site (« Vous comprenez-bien que sinon j'aurais rajouté une photo ! ») mais recueilli les faits des élus sur place et que la main-courante de la gendarmerie porte cette version. L'affaire est réglée : c'est trop tard !

Une découverte simple, un bruit qui court, et un nombre incroyable de personnes et d'inconnus relayent une information douteuse. L'un d'entre eux a même pris des os-souvenirs et j'éclate de rire en pensant à l'étudiant qui pourrait, preuve écrite en main, rajouter un point sur sa carte des combats, transformant ce pré en un champ de bataille ! Un vestige de la poursuite des armées prussiennes après le combat de Courceboeufs ? Un blessé mourant de ses blessures ou un uhlan fusillé par un franc-tireur au détour d'une haie ? Et puis prussien ou français, l'os ne fait pas de différences !

Épilogue

Quelques mois après, je racontais à un ami cette histoire « de 1870 » et, à son air brouillé, je compris qu'il en possédait une autre version. Il m'expliqua, sous le sceau du secret, que c'était lui qui avait déterré « le corps du délit » mais que depuis, sous crainte de la gendarmerie, il regrettait. Il me montra alors un cageot à pommes rempli des os qu'il avait conservés. « Tu ne pourrais pas arranger ça si je te les donne ? » Sérieux, mais sourire aux lèvres, je lui conseillais de faire un trou dans le fond de son jardin, mais loin de toute route pour qu'il ne soit pas exhumé une nouvelle fois. Par prudence et pour dater les indices, d'y rajouter quelques débris de plâtres et des capsules de bières pour ne pas recréer un « pseudo site archéologique », ou pour éviter bientôt un article sur la (re)découverte d'un « Mobile » de l'Orne au village. Pour un squelette, je trouve qu'il bouge beaucoup...

Moralité

Toute découverte, toute curiosité, participant à l'histoire de notre pays doit être déclarée au moins au premier officier public : le maire de votre commune... qui devrait savoir quoi faire et quel service contacter avant la rumeur !

Pierre DARLOT

***Vous souhaitez participer et proposer un article ?
Contactez-nous : sham.lemans72@gmail.com***

BULLETIN ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone fixe :

Mobile :

Adhère à la Société Historique et Archéologique du Maine et verse ma cotisation annuelle de 50 € par chèque à l'ordre de la SHAM (adressé au président : Joël Grouas, 21 rue de Sarthe 72000 Le Mans)

Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Je consens à l'utilisation de mes données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse électronique) collectées par la Société Historique et Archéologique du Maine dans le but exclusif de me communiquer les informations qui me sont destinées en qualité de sociétaire : courrier, diffusion de la Revue Historique et Archéologique du Maine, invitations aux conférences, colloques et sorties et généralement toutes les activités organisées par la société et conformes à son objet. J'autorise aussi la société à m'informer directement d'opportunités culturelles analogues émanant d'autres organismes. Le destinataire des données est la SHAM. Les données ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au RGPD, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification que je peux exercer en m'adressant à : SHAM – Archives départementales de la Sarthe – 9 rue Christian Pineau 72100 LE MANS, courriel : contact@histoire-maine.fr. Je peux également, pour motif légitime, m'opposer au traitement des données me concernant.

À

le

Signature :